

**ASSOCIATION SYNDICALE
DU SOLEIL LEVANT
69390 VERNAISON**

Vernaison, le 1^{er} juin 2011

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre lotissement qui aura lieu :

Le jeudi 16 juin 2011 à 20 heures

Salle de réunion précisée ultérieurement

ORDRE DU JOUR :

- **Discussion et vote du protocole final d'accord transactionnel (propriété ISAAC – RONZON)**
- **Réfection chemin entre propriété Cherbonnel et Cizeron**
- **Achat bac à sel**

Nous vous transmettrons (par mail ou photocopie) le protocole validé par notre Notaire.

Comptant sur votre exactitude ainsi que votre présence,
Et vous en remerciant par avance,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau

ASSOCIATION SYNDICALE DU SOLEIL LEVANT VERNAISON

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 16 juin 2011

L'assemblée générale extraordinaire de notre Copropriété débute à 20 heures avec :
- 31 copropriétaires présents ou représentés (12 procurations)

PROTOCOLE FINAL D'ACCORD TRANSACTIONNEL (PROPRIETE ISAAC-RONZON)

Le Président Jean-Yves BARD nous informe avoir rencontré avec Jeanine LEROY le matin même notre notaire Maître BENARD qui, à la lecture de ce projet, nous précise que celui-ci est mal rédigé, incompréhensible et que ce document non utilisable par notaire est à remettre en forme.

Nous avons reçu le 15 à 20 heures 30 de Monsieur RONZON qui apporte quelques modifications, à savoir :

- Article 1.- huissier mandé par Mr Ronzon et non par l'Association
- Adresse mail : ronzonf@aol.com (sans point entre le nom et f)
- Article 2.- 1^{er} paragraphe, supprimer l'éclairage dans la phrase sur les implications financières.
- Article 4.- L'avocat de l'Association et de Mme LEROY transmettra à l'avocat de Mr RONZON, maître LACROIX, une copie du mémoire de désistement dans un délai de 48 h. après transmission au tribunal.

Notre notaire nous a demandé de supprimer l'article 8.

Le règlement d'occupation et le CCTP seront obligatoirement joints au protocole. Le CCTP sera établi par Mr FORTUNA.

Le vote s'effectue dans le sens que nous sommes d'accord sur le fond du protocole mais pas sur la forme. Celui-ci sera rédigé par notre avocate Maître VRAY.

Nous passons au vote :

Protocole :

31 votants : 9 oui 22 non

Règlement :

31 votants : 21 oui 1 non 9 nul

Un mail est rédigé à Monsieur RONZON pour lui communiquer le compte-rendu de cette réunion.

Le projet modifié par notre avocate sera envoyé soit par mail, soit déposé dans les boîtes aux lettres avec un coupon réponse pour accord à nous retourner. Il n'y aura donc pas d'assemblée générale extraordinaire pour valider ce nouveau projet.

CHEMIN VERT (entre propriétés Cherbonnel et Cizeron)

Le devis de gravier se monte entre 200 et 270 € pour 3 m³

Location d'une benne pour évacuation des « déblais » : environ 200 €.

BAC A SEL

Dans le bas du lotissement, le sel est posé à même le sol. Un bac coûte entre 250 et 300 €.

Les co propriétaires présents dont leur accord et les travaux seront engagés.

La réunion se termine par le verre de l'amitié.

Séance levée à 21 heures

ASSOCIATION SYNDICALE DU SOLEIL LEVANT

94 chemin de la Rossignole – 69390 VERNAISON

Objet : *Protocole d'accord transactionnel (propriété Isaac)*

Rendez-vous chez Maître BENARD, notaire, ce jeudi 16 juin 2011 à 8 heures.

Etaient présents : Jean-Yves BARD – Jeanine LEROY

Après avoir pris connaissance du protocole d'accord transactionnel modifié suite à notre dernière réunion du 8 juin avec Monsieur RONZON,

Maître BENARD nous a précisé que **ce projet était mal rédigé, incompréhensible et que ce document non utilisable par notaire était à remettre en forme**. La servitude de passage sous conditions est à insérer dans le protocole ainsi que les conditions d'usage et en premier lieu, nous devons commencer par un état des lieux.

L'article 8 – confidentialité-doit être obligatoirement supprimé.

Maître BENARD nous suggère de **faire modifier ce protocole par un avocat** (qui emploiera les termes qui conviennent) suivant la trame ci-après :

➤ **EXPOSE**

- Litige
- Servitude de passage

➤ **CONDITIONS D'EXERCICE DU DROIT DE PASSAGE**

- Travaux
- Usage

➤ **CONDITIONS FINANCIERES**

- Indemnité
- Participation des acquéreurs

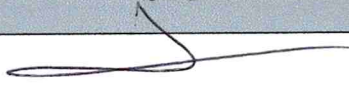
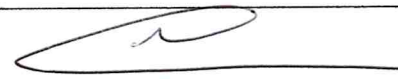
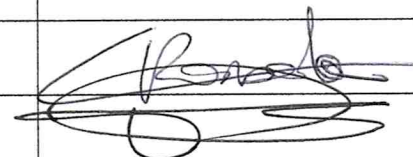
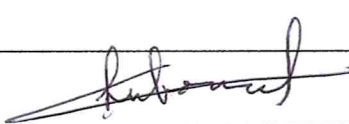
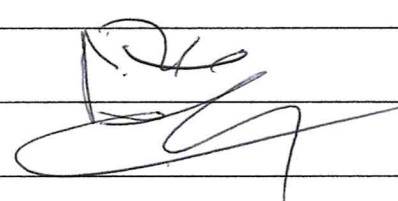
Ce document sera déposé chez un notaire et l'acte de dépôt coûte environ 300 euros.

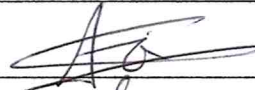
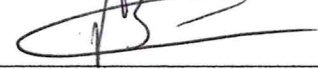
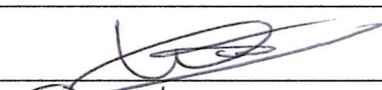
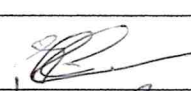
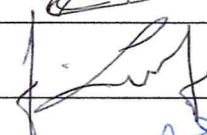
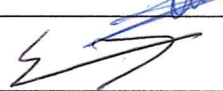
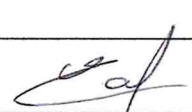
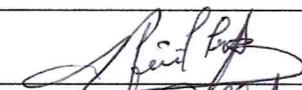
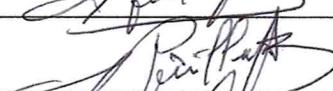
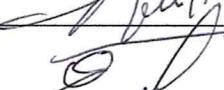
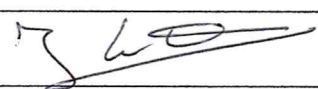
Les différentes consultations que nous avons eues et que nous pourrions avoir avec Maître BENARD sont gratuites.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (16 juin 2011)

(REMISE DE CONVOCACTION)

FEUILLE DE PRESENCE

LOT N°	N O M	SIGNATURE
1	Mr et Mme MARTIN Bernard	
2	Mr et Mme SECQ Patrick	
3	Mr et Mme BUISSON Jean-Michel	
4	Mr et Mme BANCILLON Yves	
5	Mr et Mme PONSODA	
6	Mr et Mme FORTUNA Gilbert	
7	Mr et Mme MOTIKIAN Didier	
8	Mr et Mme PIRONE Lucien	
9	Mr et Mme VALENTE	
10	Mr et Mme SILVA Pascal	P o n' 11 u 103
11	Mr et Mme MUNOS Serge	
12	Mr MANCIOT Rolland	
13	Mr et Mme THUET Alain	P o LUCCHETTA 
14	Mr MIELLET Jean-François	P o LUCCHETTA 
15	Mmes GARDAIX Evelyne JOUTEAU Colette	P o M ^r BARD 
16	Mr et Mme BARRET Daniel	
17	Mr MOLINA Nicanor	
18	Mr et Mme PONS Jean-Michel	
19	Mr et Mme CHERBONNEL Jean	
20	Mr et Mme CIZERON Marcel	
21	Mr et Mme MOURIER Alain	
22	Mr et Mme BUVAT Serge	
23	Mr et Mme CLAVEL Daniel	

24	Mr et Mme ABBATE Thomas	
25	Mr et Mme BUTET Gilbert	
26	Mr et Mme BENESTON Robert	
27	Mr et Mme BRUN Jean-Michel	
28	Mr et Mme BARD Jean-Yves	
29	Mr et Mme DI BIANCHI Gérard	
30	Mr et Mme GAILLARD René	
31	Mr et Mme CARRION Jean-Michel	
32	Mr et Mme PREAUX	
33	Mr et Mme AINARDI Georges	
34	Mr et Mme LUCHITTA Jean-Claude	
35	Mme LEROY Jeanine	
36	Mr et Mme VUILLEMIN Jean	
37	Mr et Mme GOMEZ Armand	
38	Mr et Mme ALVAREZ - PIERRE	
39	Mr et Mme TRELA - BAUDOT	
40	Mr et Mme GUTTIEREZ José	
41	Mr et Mme LAROCHE Jean-Charles	
42	Mr et Mme AUBERT Michel	
43	Mr et Mme RUILLER Bernard	
44	Mr et Mme CORRAL Angel	
45	Mme RIBEYRON Roselyne	
46	Mr et Mme MORELLO Ludovic	
47	Mr et Mme BARTOSIK Wl.	
48	Mr et Mme LECOINTRE Jean	
49	Mr et Mme VANBECELAERE Xavier	